



Communiqué de presse
de lancement du dispositif

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain

Faire rayonner nos vallées
Améliorer votre Habitat

 **Rénovez vous êtes aidés**

Votre Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance lance un dispositif d'aide à la rénovation de votre habitat qui se déroulera sur 5 ans !

Votre opérateur local, SOLIHA Alpes du Sud vous accompagnera tout au long de votre projet de rénovation lors de permanences libres et gratuites.

Des aides financières faciliteront vos projets.

Pour vous informer et rencontrer l'équipe d'animation de l'OPAH, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance vous convie aux **réunions publiques** qui se dérouleront les :

Mercredi 23 avril à 18h30 dans les locaux de la CCSPVA, 33 La Lauzière 05 230 La Bâtie-Neuve

Lundi 5 mai à 18h30 à Espinasses



Les enjeux de l'OPAH

- Améliorer l'habitabilité du bâti et rééquilibrer le peuplement des centres vers plus de mixité sociale
- Lutter contre la précarité énergétique et le bâti énergivore
- Enrayer le processus de dégradation de certains cœurs de bourgs
- Accompagner pour permettre le maintien à domicile
- Requalifier les centres anciens afin de les rendre plus attractifs
- Améliorer la mobilité et le stationnement
- Impliquer les acteurs du territoire, communiquer et informer

Les partenaires financiers

Grâce à l'engagement des financeurs de l'opération au côté de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance :

- L'Agence Nationale de l'Habitat
- Le Département des Hautes-Alpes
- La commune du Rousset
- La commune de Piégut

c'est plus de **3.4 Million d'euros** qui seront engagés (montant total incluant l'ingénierie et les aides aux travaux) dans le cadre de cette opération.



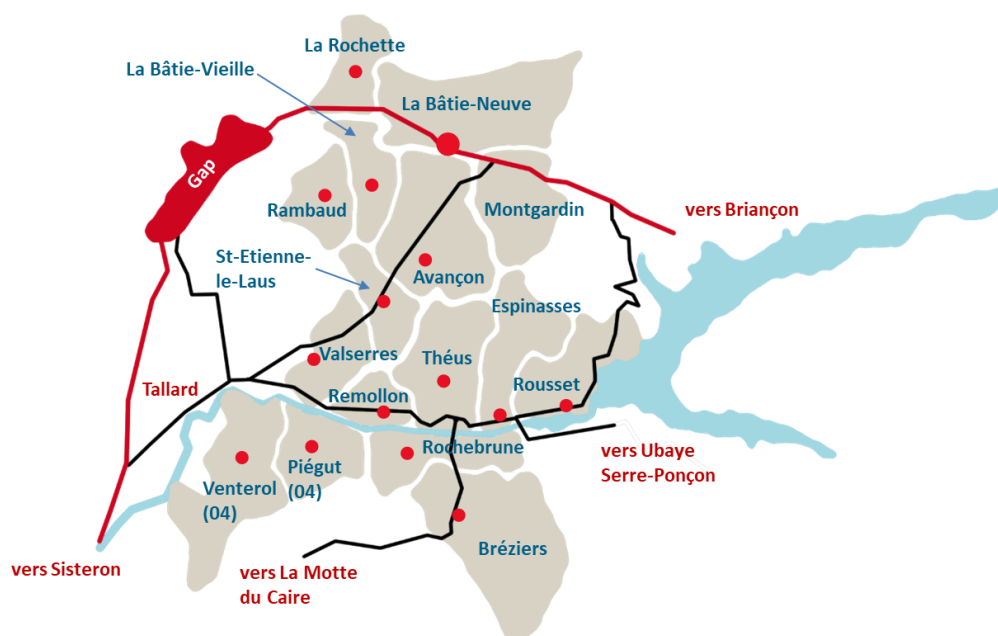
Pour un objectif total de 180
logements rénovés



Pour qui ?

Pour tout **propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes ou propriétaires bailleurs**, d'un **logement de + 15 ans** situé sur la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance, sous condition d'éligibilité.

Le logement doit être occupé à titre de **résidence principale**.



Périmètre d'intervention de l'OPAH-RU

Spécificité de votre programme

Pour les propriétaires occupants aux revenus intermédiaires et supérieurs, la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance vous fait bénéficier d'un tarif préférentiel sur vos projets énergétiques d'ampleur dans le cadre de Ma Prime Rénov Parcours Accompagné !

Pour quel type de travaux ?

Rénover l'ensemble de votre **logement vétuste** et / ou **vacant**

Réduire la consommation énergétique de votre logement : isolation, chauffage, ventilation.

Adapter votre logement à votre situation : travaux au service du maintien à domicile pour personnes en situation de **handicap** ou de **perte d'autonomie**.

Comment ? Un accompagnement gratuit* en 6 étapes

*sauf revenus intermédiaires et supérieurs



Vous avez un projet de travaux, prenez **RDV auprès de SOLIHA**, vous vérifiez votre **éligibilité** !

Le **technicien SOLIHA visite votre logement**, réalise les diagnostics techniques (audit énergétique, diagnostic adaptation, grille de dégradation...)



Vous demandez les **devis** correspondants au scénario de travaux retenu !

SOLIHA vous accompagne pour déposer votre **dossier de demande de subvention complet** auprès des financeurs



Vous réalisez vos **travaux** (il est prudent d'attendre l'accord des subventions)

Après la visite de contrôle, SOLIHA vous accompagne pour déposer vos demandes de versements des aides réservées



Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier auprès des financeurs.

Les permanences

Des permanences régulières seront mises en place à partir du 5 mai 2025 dans les locaux de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance à la **Bâtie-neuve** et dans les locaux de la mairie d'**Espinasses**. Le planning de ces permanences vous sera présenté lors des réunions publiques.

Contact



contact.hautesalpes@soliha.fr



04 92 51 53 34